



L'OEUVRE

25, Rue Royale (8^e)TÉLÉPHONE : ÉLYSÉE 43-45 & 43-46
APRÈS 21 HEURES : GUT. 76-63

Directeur

GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS :
1 an 6 mois 3 mois
Paris 20 fr. 10 fr. 5 fr.
Départ 24 fr. 12 fr. 6 fr.
Etranger 36 fr. 18 fr. 9 fr.

COURRIER DE PARIS

TOUJOURS ELLE

Turenne dormait sur un canon. Mais nous, en pleine horreur de guerre, nous avons eu récemment un Congrès du Livre. Cela ne manque pas de noblesse. Heureuse initiative d'ailleurs, et qui unit élégamment le point de vue matériel aux considérations morales. Embellir l'impression, organiser les diffusions, protéger les droits, et sauver en même temps la dignité et le renom de nos œuvres des contrefaçons et des supercheries trop prospères de cette Allemagne qui préparait sa guerre même en nous attribuant toute une littérature de vile décadence, c'est une œuvre aussi, et à laquelle applaudiront tous les écrivains, ceux-là mêmes qui ne fuient pas de la chapelle ou de l'espèce connue comme la plus irritable.

Il faut cependant révéler ici un autre danger. Il est excellent, certes, et paternel, de protéger l'établissement et la réputation des livres modernes. La production est telle qu'il s'agit en effet de reconnaître les siens. Pourtant, les amis de tous ces livres d'aujourd'hui ou de demain ne peuvent s'empêcher de songer à tant de livres d'hier. Or, d'un si atroce modernisme, cette guerre n'a pas nui à tant de livres du passé. Il se trouve, bien au contraire, que jamais à ce point ils n'ont été glorieux et en honneur. Jamais on n'a demandé autant les *Provinciales*, les *Maximes*, Corneille ou Sévigné ; et, pour ces Pâques, j'ai vu donner hier « l'originale » des *Essais*. Soit respect et culte redoublé de France, soit exquise délicatesse intellectuelle, soit besoin d'un dérivatif ou d'un soutien d'élite, jamais on n'a recherché avec cette ferveur les éditions anciennes ou d'une réimpression classée. Théâtre, poésie, roman, philosophie, mémoires, le bibliophile poursuit à cette heure tout ce que consacrent Soleilh, Viollet-le-Duc, Rochebilière, compulse Brunet, Barbier et Quérard. Il ambitionne les reliures d'époque, les « conditions » authentiques, les *ex-libris* qui constituent une noblesse, laquelle a son d'Hozier aussi ; et, dans une apparence de manié, rien en réalité n'est plus élégant que ce luxe, plus touchant que cette fidélité. Aujourd'hui précisément ils prennent d'ailleurs comme une particulière signification, excellentement parisienne et française, très supérieure à l'empire d'un snobisme, et à cet égard l'intime sentiment du lecteur me comprendra.

Alexandre Hepp

Un quart de pinard

Un officier, qui arrive du front, raconte cette histoire qui date d'hier :

Le secteur est relativement calme pour l'instant, mais c'est le plus cafardeux du front. Les tranchées sont tenues par des pèpères résolus, mais qui pataugent dans la boue, dans l'eau jusqu'au ventre, qui vivent dans leurs trous une vie de misère imaginante ; peu à peu, ils sont arrivés à un machinisme résigné, se désintéressant de tout ce qui n'est pas immédiat, attendant les événements avec une philosophie d'hommes qui en ont trop vu. Le jour où leur annoncer la victoire et la paix, ils se défendent de frémir, ils lèveront les grands yeux étonnés en murmurant :

— Encore un bobard !

Ils font leur métier de soldat en bons ouvriers qui mèneront leur besogne jusqu'au bout, mais il faut avouer que les saisons ont lentement effacé de leurs visages le sourire.

L'autre matin, le capitaine apprit, au poste de commandement du bataillon, que le président Wilson avait parlé et que les Etats-Unis se joignaient aux Alliés. L'officier en conçut immédiatement un grand enthousiasme, et il voulut faire partager sa joie à ses soldats. Aussi vite que la vase du boyau le lui permit, il revint aux premières lignes et s'écria :

— Il y a du bon, mes amis ! Les Etats-Unis marchent avec les Alliés... On les aura !

Un grand silence accueillit cette révélation ; les uns hochèrent la tête en disant : « Oui... peut-être bien ! » Les autres répétaient : « Les Etats-Unis... en Amérique ? »

Le capitaine leur expliqua tout l'avantage d'une si belle alliance, et mieux, tout le réconfort moral que pouvait donner aux Français le soulèvement d'un des plus grands peuples du monde décidé à punir les Boches.

Alors, à ce moment, un « quatre brises » tourangeau prononça cette simple phrase : « Peut-être bien qu'on pourrait arroser ça avec un quart de pinard » supplémentaire ? on se rendrait compte tout de suite que c'est une bonne nouvelle. » — D.

BLAME A LA CENSURE

M. Emile Constant, député de la Gironde, écrivait, le 4 mars dernier, au ministre de la guerre, pour se plaindre de certains des agents de la Censure qui, poussés par un zèle intempestif, interdisaient aux journaux de X... toute critique à l'adresse du gouvernement et avaient, notamment, supprimé des articles où il était dit que la présence de M. Albert Thomas aux réunions du Congrès socialiste était regrettée.

J'ai sous les yeux un exemplaire de l'*Astrée*, avec ses portraits et ses frontispices délicieux, devenu ainsi presque introuvable dans le pays même de l'Urfé et du Lignon. In-8, dans son antique veau brun, il est de 1633 et porte les noms si évocateurs d'Antoine de Sommaville et d'Augustin Courbe.

Le ministre vient de répondre à M. Emile Constant qu'il n'y avait, en effet, pas lieu de supprimer les passages signifiés et que l'observation en avait été faite à la commission de la Censure.

Courrier de Londres

Le ministère des six nations

Mais, haut perchée, à l'intérieur, cette étiquette : « Oswald Weigel, Antiquariat, Leipzig. » Suggestif, humiliant, irritant voisinage. Le dévaliseur a tenu à signer. Comment, malgré lui, cet *Astrée*, cinq gros volumes, a-t-il pu regagner sa patrie ? Quel miracle a ramené cet exilé ? On ne sait. Mais les livres ont leur destin, et celui-là, il m'a semblé l'aimer encore mieux, pour tout ce qu'il a enduré entre ces mains-là.

Quoi qu'il en soit, un peu plus de défense s'impose. On surprendrait plus d'un Français, honnêtement excellent, si on lui révélait qu'à cette heure même le procédé de la *Kultur* persiste, sous pavillon de Bâle et de Zurich. C'est une vérité cependant, et pour peu qu'on se contente ici, comme toujours, d'une plainte ou d'un mot spirituel, il y aura de vieux livres français partout, excepté en France.

Dans le plus intelligent et précieux égoïsme, certains pays ont prohibé la sortie et la naturalisation étrangère de leurs chefs-d'œuvre. Aussi bien, volés et pillés, et en temps de paix même, il y aurait quelque sagesse pratique à songer à notre tour. Comme les tableaux, les gravures, les statues, les tapisseries, les livres de notre passé méritent bien une protection aussi, et j'aurais aimé un Congrès du Livre utilement respectueux et soucieux du sort de ces ancêtres. Quelques-uns ont un prix inestimable ; mais tous également ont une persuasion, une douceur, un charme à part, quand on les approche, les fréquente, leur demande un conseil ou une joie. Sur les vieux livres, et même en marge des vieux livres, on a écrit bien des choses exquises. Mais, qu'il qu'on écrive, dise ou fasse, on se retrouve toujours en reste avec de tels amis. Et se soucier d'eux, fût-ce à cette heure, ne sera pas indigne du pays qui, dans l'Année Terrible même, ne négligeait pas l'anniversaire de Molière !

Alexandre Hepp

Sir Robert Borden, premier ministre du Canada, vient de donner, à un dîner parlementaire, de fort intéressants détails sur le fonctionnement de ce nouveau gouvernement impérial. Je cite :

Pour la première fois dans l'histoire de l'Empire, il siège à Londres deux cabinets, tous deux régulièrement constitués et exerçant des pouvoirs bien définis. Le premier ministre du Royaume-Uni les préside tous les deux. L'un d'eux est désigné sous le nom de *cabinet de guerre* et se consacre principalement aux questions relatives à la conduite de la guerre qui concernent avant tout le Royaume-Uni. L'autre, désigné sous le nom de *cabinet de guerre impérial*, a un objet, une compétence et un personnel plus étendus. A ses délibérations ont été conviés des représentants de tous les Dominions autonomes de l'Empire. Nous nous y rencontrons sur un pied d'égalité sous la présidence du premier ministre du Royaume-Uni ; nous nous y rencontrons comme des égaux, bien que la Grande-Bretagne préside, *prima inter pares*. Les ministres de six nations sont assis autour de la table du conseil, tous responsables devant leurs Parlements respectifs et devant les pays qu'ils représentent.

Ira-t-on plus loin ? C'est probable.

Sir Robert Borden voit dans cette innovation politique la naissance d'une nouvelle et plus grande République impériale. (*Imperial Commonwealth*.) Le général Smuts, parlant après lui, a précisé ce rêve. La forme future de la Constitution impériale est à trouver. Le Boët est aussi favorable à l'idée que le Canadien :

Tout ce que nous voulons, dit-il textuellement, c'est le maximum de liberté, le maximum de développement autonome pour les jeunes nations de l'Empire, et un appareil politique qui maintiendra à l'avenir toutes ces nations unies.

Ainsi viennent de s'ouvrir pour nos alliés les plus vastes perspectives. Dès maintenant l'unité politique de l'Empire est agissante. Le cabinet impérial défini par sir Robert est en train de coordonner l'effort de guerre de toutes les nations britanniques, de préparer les conditions de paix requises par l'intérêt de l'Empire, d'esquisser le futur régime douanier et celui des transports maritimes. Les Russes ne sont pas seuls à avoir fait une révolution.

Philippe Millet

— Encore un bobard !

Ils font leur métier de soldat en bons ouvriers qui mèneront leur besogne jusqu'au bout, mais il faut avouer que les saisons ont lentement effacé de leurs visages le sourire.

L'autre matin, le capitaine apprit, au poste de commandement du bataillon, que le président Wilson avait parlé et que les Etats-Unis se joignaient aux Alliés. L'officier en conçut immédiatement un grand enthousiasme, et il voulut faire partager sa joie à ses soldats. Aussi vite que la vase du boyau le lui permit, il revint aux premières lignes et s'écria :

— Il y a du bon, mes amis ! Les Etats-Unis marchent avec les Alliés... On les aura !

Un grand silence accueillit cette révélation ; les uns hochèrent la tête en disant : « Oui... peut-être bien ! » Les autres répétaient : « Les Etats-Unis... en Amérique ? »

Le capitaine leur expliqua tout l'avantage d'une si belle alliance, et mieux, tout le réconfort moral que pouvait donner aux Français le soulèvement d'un des plus grands peuples du monde décidé à punir les Boches.

Alors, à ce moment, un « quatre brises » tourangeau prononça cette simple phrase : « Peut-être bien qu'on pourrait arroser ça avec un quart de pinard » supplémentaire ? on se rendrait compte tout de suite que c'est une bonne nouvelle.

Mais, en attendant, nous considérons comme très réalisable, parmi les concours presque immédiats que les Etats-Unis peuvent nous procurer, celui d'une flotte aérienne.

Je ne sais ce que vaut cette information cueillie hier par certains journaux :

New-York, 6 avril. — Deux à trois mille volontaires se sont déjà présentés pour contracter un engagement dans les escadrilles d'aviation américaines qui serviront en France.

En tout cas, l'idée de l'envoi d'une partie avant-garde est à considérer. Avec le sens pratique qui les caractérise, il est certain que les nouveaux belligérants peuvent, en l'espèce, nous être d'un grand secours.

Instruits par nos expériences souvent malheureuses, ils ne commettront pas les mêmes erreurs.

[3 lignes censurées]

Les règles de la guerre aérienne sont maintenant connues et les qualités que doivent posséder les appareils pour permettre à l'aviation de jouer le rôle qui lui incombe en découlent naturellement.

Nos amis d'Amérique me permettront de les synthétiser ici, à leur intention :

1^{er}) *Barrage* : interdire à l'ennemi l'incurse dans les lignes armées : avions très légers, très rapides, armés de plusieurs mitrailleuses ; monoplaces.

2^{er}) *Poursuite et destruction des avions et aéronefs ennemis*.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

Avion très rapide, mais en même temps puissant. Biplace avec un canon et une mitrailleuse.

rant de la situation personnelle et des aptitudes des citoyens américains.

Le statut des étrangers

Dans son second manifeste, M. Wilson juge la situation des étrangers aux Etats-Unis pendant la guerre. On sait l'importance d'une pareille question dans ce pays de grande immigration.

Après avoir exposé le problème et visé les textes des statuts, le Président conclut :

Maintenant, en conséquence, je, Woodrow Wilson, président des Etats-Unis d'Amérique, proclame par la présente à tous ceux qu'il appartiendra que l'état de guerre existe entre les Etats-Unis et le Gouvernement impérial allemand et enjoue spécialement à tous les fonctionnaires civils et militaires des Etats-Unis d'exercer un rôle vigilant dans l'exécution des devoirs découlant de cet état de guerre, et, de plus, j'en appelle de façon pressante à tous les citoyens américains pour que, en un état dévouement au pays, ils consacrent ce dévouement basé sur les principes de justice et de liberté à maintenir les lois du pays, à donner de bonne volonté un appui sans réserves aux mesures que peuvent adopter les autorités constitutionnelles pour poursuivre la guerre jusqu'au succès final et obtenir une paix sûre et juste, et agir sous les ordres et en vertu de l'autorité que me confèrent la Constitution des Etats-Unis et les dispositions des statuts revisés.

Il donne aux étrangers résidant aux Etats-Unis l'assurance formelle qu'aucune atteinte ne sera portée à leur personne ou à leurs biens, tant qu'ils agiront eux-mêmes en conformité avec les lois américaines et dans la mesure où le permettront leur propre sécurité et la sécurité des Etats-Unis.

Gazette alimentaire

LE BEURRE MANQUE

Il faut attendre la belle saison pour en avoir

Il n'y a pas de beurre. C'est un fait que toute ménagère a pu constater. Aux Halles, les arrivées sont de plus en plus maigres. Et les mottes qui viennent de Bretagne ou des Charentes sont débitées au prix de 4 fr. 50 la livre.

Pourtant, le seul prix en est la preuve, la taxe n'existe plus, officieusement du moins. Officiellement, elle sera supprimée le 15 avril. Mais cette suppression suffisera, dans l'avenir, à nous assurer du beurre ?

Le bureau compétent du Ministère du ravitaillement, on nous a fait les déclarations suivantes :

— Il y a, à cette disette, plusieurs causes. La première, le manque de charbon, qui a arrêté et arrête encore les quatre grandes pétrolières des Charentes.

La seconde, la plus importante : la taxation des fromages. Le paysan n'a plus d'intérêt à faire du beurre. Pour faire un camembert, par exemple, il emploie un litre et demi de lait. Or, au prix où est taxé le camembert, le lait employé à sa fabrication est payé soixante centimes le litre. Et il reste encore le petit lait qui est utilisé. Jamais le lait employé pour le beurre ne lui a rapporté ce prix.

Par conséquent, le paysan fabrique du fromage tant qu'il peut. Il y a surproduction. Dans les réserves, aux Halles, il y a la valeur de deux jours d'arrivée de fromage.

Le jour où la taxe sera supprimée, le paysan n'aura plus d'intérêt à ne pas faire de beurre. Enfin, ajoutez que la belle saison permettra d'envoyer aux pâturages des bêtes qui fournissent beaucoup plus de lait. Et c'est là l'essentiel. A ce moment, soyez certain qu'on aura du beurre.

Acceptons-en l'augure, et osons l'espérer.

Crainquebille

A l'Hôtel de Ville

CONSEIL GÉNÉRAL

L'approvisionnement du département de la Seine

Au nom de la commission de l'approvisionnement, M. Ambroise Rendu a fait voter, hier, différents vœux ayant trait au ravitaillement du département de la Seine. C'est ainsi, notamment, que le Conseil général demande que, la zone de charbon attribuée étant défavorable au département de la Seine, il y soit remédié en y joignant quelques mines du Centre reliées à Paris par voie fluviale.

Les films immoraux

M. Vendrin, en fin de séance, a posé une question au préfet de police pour lui demander quelles mesures il a prises pour donner suite aux vœux du Conseil général tendant à réprimer dans les cinémas les abus des films policiers et criminels.

Le préfet de police a répondu qu'il n'avait pas eu besoin de prendre un arrêté, parce que depuis près d'un an il a institué une sorte de jury chargé de la censure des films. Cette institution a donné de si bons résultats que le ministre de l'intérieur l'a transformée en organisme d'Etat. 198 œuvres ont été rejetées comme immorales. Elles représentaient près de 200.000 mètres de films, ayant coûté 30 francs par mètre à établir. Parmi ces œuvres, 75 étaient d'origine française et équivalaient à 75.000 mètres de films.

M. Vendrin s'est déclaré satisfait.

NÉCROLOGIE

M. Georges Louis, ancien ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, grand-officier de la Légion d'honneur, est mort, la nuit dernière, en son domicile de la rue de Sournou.



Littérature et poésie

Voici une petite histoire pour notre service de la propagande en pays neutre. A Genève, deux journalistes sont aux prises, fortement accrochés depuis le début de la guerre. L'un s'appelle Hubacher ; il est germanophile, ce qui est fâcheux, mais il est idiot, ce qui est réjouissant. L'autre s'appelle Willy ; c'est notre « as » par risque.

Or, la semaine dernière, M. Hubacher reçut d'une admiratrice anonyme un sonnet ainsi conçu :

Hélas ! à chaque instant le mal terrible empire. Un cyclone de haine et de féroce bouleverse les champs, ravage la cité. A flots coule le sang sous les dents du vampire. Cruautés d'autrefois ! Cet ancestral défilé, Honnis soient les bandits qui l'ont ressuscité. Et honte à ceux dont la cruelle surdité. Refuse d'écouter la pacifique lyre.

C'est assez de combats, de furie et de deuil, Rien ne demeura si nul ne s'interpose.

Entre les ennemis qu'enivre un même orgueil,

Toute raison à la Raison est-elle chose ?

Impuissante, se peut-il que sur l'âpre écueil,

Nous laissons se briser notre nef grandiose ?

M. Hubacher trouva ce poème tout à fait joli et l'inséra en bonne place dans son journal.

Après quoi, il apprit, avec tout Genève, que Willy était l'auteur de cet acrostiche, dont le mot, comme il s'en aperçut plus tard, est le suivant : Hubacher crétin.

Eh bien, cette gaminerie montmartroise, mettant les rieurs de notre côté, a produit plus d'effet en Suisse que les bouquins les plus épais, les articles les plus documentés, les plus lourdes conférences.

Et c'est ainsi que Willy, d'un coup d'épingle, a coulé dans les eaux suisses un gros dreadnought allemand.

G. de la FOUCHARDIÈRE.

L'Etat fait du commerce

L'Etat fait savoir aux particuliers qu'il est acheteur d'alambics de cuivre

Mais n'allez pas croire que le cuivre rouge ne manque ou se fasse rare. L'Etat en a beaucoup plus qu'il ne lui en faut.

Lisez, par exemple, la belle affiche blanche que l'administration a fait apposer sur les murs de Cherbourg :

Vente d'objets réformés, le 21 avril 1917

Lot 23 : un chauffe-bains en cuivre rouge.

Lot 28 : 2 bassines cuivre ; 3 casseroles cuivre ; 2 chaudrons cuivre de 40 litres.

Les Cherbourgeois ont en perspective une excellente opération commerciale :

1° Se rendre à la vente publique et acquérir à vil prix (comme tout ce que vend l'Etat) chaudrons et bassines, casseroles et chauffe-bains ;

2° Revendre à l'Etat, au prix de quatre francs le kilo, ces objets mis par lui en état de réforme temporaire.

C'est, d'ailleurs, une opération qui a été exécutée plus d'une fois avec succès depuis le commencement de la guerre.

Coup double

Rue de Rivoli, près du ministère des finances, une auto postale marchant à toute vitesse a renversé Mlle Germaine

Landry, vingt ans, qui a été tuée sur le coup, et Mme Françoise Henrion, quarante et un ans, qui, grièvement blessée, a été transportée à l'Hôtel-Dieu.

Les Parisiens, après ce double exploit, auraient mauvaise grâce à se plaindre des lenteurs de la poste. Aussi ne nous plaindrons-nous plus, pour éviter qu'à l'avenir les autos postales nous donnent de nouvelles preuves de leur bonne volonté.

Pour encourager les souscripteurs

Un rentier, porteur d'une coupure de 5 francs de rente 5/0 souscrite en 1915 et d'une coupure de 5 francs de rente 5/0 souscrite en 1916, se présente au ministre des finances pour demander la transformation de ces deux coupures en une inscription nominative de 10 francs de rente.

Le guichet est ouvert seulement de dix à douze heures, au ministère des finances.

Après une heure d'attente, l'employé compétent explique au rentier la marche à suivre.

Il doit :

1° Demander une inscription nominative de 5 francs pour l'emprunt 1915 ;

2° Se transporter au pavillon de Flore et demander une inscription nominative de 5 francs pour l'emprunt 1916 ;

3° Après délivrance de ces deux inscriptions de 5 francs, demander au ministre des finances leur réunion en une inscription de 10 francs.

Mais le rentier, craignant d'aggraver la crise du papier et d'imposer aux bureaux un travail surhumain, remit ses deux coupures dans sa poche et s'éloigna après avoir chaleureusement remercié l'employé complaisant.

Du rôle du ripolin

dans la défense nationale

On sait que le signe distinctif des chasseurs alpins est le cor de chasse, qu'ils portent sur leur casque en manière d'attribut.

Mais de quelle couleur doit être ce cor ? Troublant problème qui a reçu depuis le commencement de la guerre diverses solutions... malheureusement successives.

On a d'abord prescrit aux chasseurs de le peindre en gris bleuté. Peu de temps après, il a fallu le colorier en vert, en vert-pomme très spécial et du plus curieux effet.

Mais ce vert n'avait rien de définitif. Le général de division qui commande les « diables bleus » vient de donner l'ordre de gratter les cors, et de repeindre les casques en bleu mat.

Ainsi, bien que les Allemands ne soient plus à Noyon, le ripolin continue à jouer un rôle troublant dans la défense nationale.

UN ACTE D'ÉNERGIE

Le ministre du ravitaillement avait saisi le sous-secrétariat d'Etat des transports d'une plainte relative à des locations de wagons-réservoirs à des taux exagérés par les détentors.

Les faits signalés ayant été reconnus exacts, les wagons-réservoirs en question ont été immédiatement réquisitionnés.

Le gouvernement est décidé à agir avec la plus grande énergie contre les spéculateurs lorsque des abus lui auront été signalés et auront été reconnus exacts.

Il y a longtemps que nous avions signalé ce scandale auquel le ministre vient de mettre fin.

LA TURQUIE à son tour parle de paix

LA RUSSIE RÉPOND

Talaat pacha, grand-vizir, est le seul homme dont l'influence en Turquie puisse devenir, à un moment donné, décisive. Or, Talaat vient de faire au *Tanin* de curieuses déclarations sur la révolution russe. On ne lira pas sans sourire ces protestations libérales dans la bouche d'un homme qui a fait, à certaines heures, oublier les méthodes d'Abdul-Hamid.

Cependant, à côté de ces locutions empruntées au vieux formulaire de la révolution jeune-turque, il y a un effort pour engager des propositions de paix. Cette manifestation, qui fait suite à celle du comte Czernin, parlant au nom de l'Autriche et qui probablement en précède d'autres, est de ce fait assez curieuse :

La Turquie et la Russie étaient depuis plusieurs siècles de mortelles ennemis. La cause de l'inimitié entre les deux Etats réside uniquement dans le but de la Russie de nous envahir.

On devait exclure actuellement la possibilité d'établir des relations amicales et sincères entre la Turquie et le tsarisme, qui en voulait à notre existence ; MAIS IL N'Y A AUCUNE RAISON POUR NOUS DE NE PAS VIVRE EN BONS VOISINS AVEC LE PEUPLE RUSSE, QUI A PRIS EN MAIN SES DESTINÉES POUR FORMER UN ÉTAT LIBRE ET MODERNE. A ce point de vue nous avons accueilli avec sympathie la nouvelle de la révolution russe.

Nous voyons cependant avec regret que l'idée de la révolution n'a pas eu complètement le dessus sur les idées agressives. M. Milioukof, parlant d'une paix honnête, avance la nécessité de résoudre la question turque en faveur de la Russie. Nous n'avons jamais nourri d'idées agressives envers aucun Etat. Le peuple ottoman verse généreusement et avec abnégation son sang depuis deux ans et demi pour assurer son indépendance. En conséquence, LA QUESTION TURQUE NE PEUT ÊTRE RÉSOLUE QU'EN FAVEUR DES OTTOMANS.

Ces propositions pourraient présenter un certain intérêt si la phrase finale n'en détruisait pas tout l'effet.

La question turque n'est précisément plus une question ottomane. Il y a, dans l'Empire ottoman, des Arméniens qui ont fait appel à la Russie. Il y a des Arabes qui ont témoigné, à La Mecque, de leur volonté de vivre en dehors du joug turc. C'est précisément de la volonté turque d'« ottomaniser » l'Empire qu'est née la question d'Orient.

Il faut faire cesser ce scandale d'auto-mises à la disposition, non seulement des ministres, mais encore du personnel de leur cabinet. (Nouveaux applaudissements.)

Je vais figurer dans cette liste le président du Conseil et tous les ministres. Je persiste à croire que, conformément au décret rendu il y a quelques années, les auteurs devraient être payés par les ministres eux-mêmes. (Applaudissements.)

Il faut faire cesser ce scandale d'auto-mises à la disposition, non seulement des ministres, mais encore du personnel de leur cabinet. (Nouveaux applaudissements.)

Je crois qu'il aura suffi de porter ce fait à la tribune une nouvelle fois pour que cet abus regrettable cesse enfin.

Hélas non ! cet abus regrettable n'a pas cessé. Et ce que M. Brousse dénomme un scandale persiste, avec des conséquences encore beaucoup plus étendues. Car non seulement les ministres possèdent leurs voitures, non seulement leurs attachés de cabinet en ont en abondance, mais encore ce privilège exorbitant est dévolu aux préfets, à des sous-préfets, à des quantités de fonctionnaires civils et militaires, de tous rangs et de tous grades. Le résultat de cet état de choses est traduit à l'*Officiel*, dans l'état des crédits pour le deuxième trimestre. Sous la mention « Combustibles et ingrédients pour les automobiles et l'aéronautique » — lisez : essences et huiles — figure la somme de 84.900.000 francs, soit pour l'année entière, 340 millions de francs, plus d'un tiers de milliard !

C'est là-dessus qu'il faut faire porter les économies. On s'est contenté d'en chercher sur les automobiles privées. C'est de la poudre aux yeux, destinée à cacher au public, espère-t-on, le gaspillage frénétique qui continue dans les automobiles militaires. Pour employer le terme reproduit par l'*Officiel*, il faut que ce scandale cesse. Et il ne peut cesser que par un moyen : la suppression radicale, sans dérogation aucune, de toute automobile militaire de tourisme à l'intérieur.

la domination ottomane sur des races asservies ; l'autre entend « libérer les peuples » et sauver du joug atroce qu'elle subit la malheureuse Arménie.

N'oublions point cependant que, de toutes les actions ennemis, la Turquie est, à cette heure, la plus profondément atteinte : la misère y est immense et l'armée y est presque réduite à néant.

Peut-être pouvons-nous déjà prévoir l'heure où

L'ŒUVRE militaire

Les autos militaires

Avant la guerre, aucun fonctionnaire civil, quel qu'il fût, n'avait à sa disposition d'automobile militaire. Aujourd'hui, quantité d'entre eux bénéficient, aux frais de l'Etat, de ce luxueux et très coûteux accessoire. M. Emmanuel Brousse a exposé récemment à la Chambre quelle fut l'origine de cet abus. Je reproduis, sans



Chronique des Livres

LA MARSEILLAISE

par M. André Mancel-Ferrier

Comment fut écrite la *Marseillaise*? Quelle émotion fit, dans le cœur de Rouget de Lisle, naître cet hymne de guerre, cette marche à la victoire qui, par une sublime contradiction, est devenue, en même temps, l'hosannah des peuples affranchis, le cantique de la réconciliation dernière, le chant de la Raison et de l'Humanité? Quelle heure sacrée, unique dans les jours d'un poète, inspira ces vers d'enthousiasme, d'élan et de miséricorde, fomentant les strophes immortelles où, comme dans le marbre de Rude, l'âme de la France ouvre toutes grandes ses ailes, et court, et s'élançait, et vole aux conquêtes du droit et de la liberté? Image auguste, généreuse et douce malgré l'empörtement de son courroux! Image de la guerre loyale, humaine, terrible aux superbes et pitoyable aux vaincus, si noblement opposée à la sauvage fureur teutonique, à la méchanceté consciente du Germain détruisant jusqu'aux ruines et laissant la mort partout où s'est posé le pied de son cheval?

Franchis, en guerriers magnanimes, Portez ou retenez vos corps ! Epargnez ces tristes victimes. A regret s'armant contre nous.

Ainsi, dans un langage magnanime, Révolution française, notre mère, parle du haut de son génie aux retraités, aux pandours, à la horde, à la ruée effroyable de l'Ogre civilisé, mal guéri encore du cannibalisme ancestral, de l'Ogre à qui la mort, le sang frais des enfants et des vierges, le meurtre, le viol, l'incendie apportent une joie exécrable, la *Schadenfreude* qui fait de chaque soldat allemand un marquis de Sade au petit pied.

Une étincelle fit jaillir la flamme. La jeunesse et le premier frisson d'amour exaltèrent au-dessus de lui-même le capitaine Rouget de Lisle. Sous leur dictée, il écrivit la *Marseillaise*; presque adolescent encore, dans l'orgueil d'un soir belliqueux, au premier printemps de l'amour, de l'armée et de la République, il couronne ses temps d'un laurier immortel: *Allons, enfants de la Patrie !* Et, soudain, à cet appel, tout entière, la France, debout, marcha contre l'ennemi, récoltant la victoire et servant la liberté.

Le soir d'avril où, pour la première fois, Rouget de Lisle fit entendre, chez le maire de Strasbourg, Philippe, baron de Dietrich, son poème, plus beau que les plus beaux lâmes de Théodore Körner, entachés, trop souvent, de morte et de férocité allemandes, une Marseillaise avait pris place à côté du clavécin où le jeune officier improvisait. Elle se nommait Geneviève, était la nièce du maire, qui la chérissait comme sa propre fille. Accoudée auprès du musicien, elle vibrait, comme une table d'harmonie, à toutes les mesures du thème; elle recevait, pour ainsi dire, en plein cœur, à la façon d'un choc électrique, chacun des accords frappés sur l'instrument.

Possession immatérielle. Geneviève de Dietrich épousa, ce soir-là, Rouget de Lisle dans le monde émerveillé du son. Ainsi naquit la *Marseillaise*. Les vers sont médiocres. La musique ne dépasse guère le niveau d'un pas-redoublé. Qu'importe? La valeur esthétique de

l'ouvrage disparaît, puisque ce chant, désormais symbolisé, non seulement aux yeux de la France, mais pour le Monde entier, les revendications du droit, la chute de la tyrannie et l'espérance d'un avenir meilleur.

Comment il vint au monde, M. André Mancel-Ferrier le narre avec autant de grâce que de bonheur. Il conte élégamment cette idylle amoureuse et civique, en un acte que lui-même joua, vers la fin de 1916, à Caen, l'ayant d'abord produit le dimanche 12 juillet 1914, au Théâtre de San-Francisco dont il s'était rendu le directeur.

Déjà M. André Mancel-Ferrier mérita d'être soutenu. Peu de temps avant la guerre, il reçut les encouragements de M. G. de Pawłowski, l'incomparable conteur, de Pawłowski, cet humoriste aussi parfait que Swift, le seul qui, en France, ait absolument « attrapé » la mordicante bonhomie et le ton princier sans-rire, qui laisse la victime absolument ahurie et désarçonnée. Abandonné en Amérique par un impériaire sans délicatesse, M. Mancel-Ferrier se débrouilla seul. Avec sa femme, il fonda le Théâtre-Français de San-Francisco que, depuis la mobilisation, Mme Mancel-Ferrier mène toute seule, avec énergie et savoir-faire. Il imposa, dès le début, aux habitants multicolores de Frisco les classiques français; la Californie entendit *Britanicus* et *Mithridate*. Les ci-devant nègres poussèrent les imprécations de *Camille* et les apostrophes d'*Oreste*.

Depuis la guerre, la *Marseillaise* fut jouée à Rouen, à Caen, et même à l'odéon (où M. Paul Gavault fait trêve, quelquefois, aux vaudevilles).

Autour de ce petit chef-d'œuvre s'épanouit une vaste et belle partition d'Alexandre Georges. Rien de plus touchant ni de plus vigoureux que cet héroïque poème d'amour, où la France et Geneviève de Dietrich embrassent d'une double inspiration et d'une double tendresse l'âme du soldat-poète, lui dictent son cantique de passion et d'immortalité, ce *Chant de guerre pour l'Armée du Rhin* que le peuple a sacré sous le nom de *Marseillaise*.

Je voudrais effacer d'un ouvrage si méritoire une fâcheuse réplique. Geneviève, pour mieux disposer son oncle Dietrich, à écouter: « C'est, dit-elle, de la musique française. » Voilà un mot qui sonne mal, quand on lui prête une signification politique. Elle eût surpris les hôtes de Rouget de Lisle et Rouget lui-même. Elle n'est pas de mise, surtout à propos de la *Marseillaise*, appel à tous les hommes de bonne volonté, de la *Marseillaise* qui — la révolution russe est là pour en faire foi — sert de cri de ralliement à tous les peuples en exode vers la libération, vers la justice et la fraternité.

¶

Berlioz, dans les premiers temps qu'il habitait Paris (il vivait des cinquante francs par mois qu'il recevait, en qualité de choriste, aux *Variétés*), fut mis en rapport avec le poète de la *Marseillaise*. C'était, alors, un petit vieillard triste, maigre, éteint, vêtu, été comme hiver, d'une houppelande qui achevait d'engoncer la tête menu et sans caractère du bonhomme, cravaté, à la Talleyrand, par plusieurs aunes de batiste. Le portrait qu'en donne Berlioz fait songer vaguement au Poiret de Balzac.

Le volcan éteint qui, dans la nuit du 27 avril 1792, avait jeté de si ardentes flammes, à présent, n'était plus que cendre et que poussière.

— Oh! oui, monsieur le major. Tout en posant les compresses il ajouta:

— Une autre fois ça t'apprendra à demander qu'on refasse ton pansement!

— C'est pas moi qui ai demandé, monsieur le major!... Les autres peuvent vous le dire. C'est la dame qui a dit comme ça que je pouvais pas le garder plus longtemps. Il y a Charlemagne, l'artilleur, qui était là...

Ternier ne jugea pas utile de poursuivre l'enquête, d'ailleurs bien inutile car il était fixé, et continua le tour de sa salle.

La plupart des malades se tenaient debout au pied de leurs lits. En passant il leur demandait:

— Ça va?

Et tous répondaient:

— Ça va.

Seul, le ton variait. Les uns disaient: « Ça va! » d'une voix heureuse; d'autres hésitaient imperceptiblement, peut-être parce qu'ils lisaient devant eux la pancarte entourée d'un cadre tricolore que le médecin-chef avait fait accrocher dans les services, et où s'étaient en caractères d'affiche cette phrase de lord Kitchener :

« Le meilleur soldat est le blessé guéri qui retourne au feu! »

Et cela les laissait songeurs...

Quand on y était, naturellement, on faisait ce qu'on avait à faire, mais tout de même, à l'hôpital, on se trouvait mieux. Il n'était pas question d'y rester

A Choisy-le-Roi, où l'avait relégué son indigence, le poète vivait d'une pension familière jetée en aumône par le Gouvernement de Juillet.

Il se sentit réchauffé. Le juvénile et respectueux enthousiasme de Berlioz éclaira sa détresse. Il offrit au jeune homme une collaboration que le futur auteur de *La damnation de Faust* accepta. Peu de temps après, ayant à peine échangé quelques visites préparatoires avec Berlioz, Rouget de l'Isle mourut, oublié, méconnu, étranger à cette France bourgeoise dont il avait préparé l'avènement.

Henri Heine compare le vieux poète à un cep de vigne, quand la vendange est faite. Le vin de rubis ou d'or, précieusement gardé en sa tombe précieuse de bois ou de cristal, envoie à l'homme, Sou son prison de verre et ses cires vermeilles. Un chant plein de lumière et de fraternité.

Il dispense la joie et l'illusion bienvenue. Il éclaire les regards des femmes; il rend persuasives les paroles des amants. Son odeur se mêle au fumet des viandes, à l'arôme des fleurs, aux parfums des jeunes chairs. Mais, là-bas, sur le coteau pluvieux, la bise de décembre flagelle sans répit le tronc et les sarmes qui portent, en automne, le vin miraculeux. Nul ne prend souci des bienfaiteurs de la veille: nul ne se rappelle, sinon pour en sourire, les grands hommes d'autrefois.

NOTULES

M. René d'Avril — qui, avec le somptueux parnassien Léon Tousseliès, marche en tête de l'école poétique lorraine — a pris la place éminente de Charles Guérin, son ami, enlevé trop prématurément à l'estime de ses pairs et de ses élèves. René d'Avril débute sous l'influence de ce jeune maître.

Mais bientôt il affirma sa personnalité. Avec Paul Briquel, tout d'abord, il

publia des poèmes en vers libres dans l'*Ermitage* et autres bons endroits. Le regretté Pierre Quillard signala aux lecteurs du *Mercure* ces pièces délicates, ornement de l'*Anthologie à venir*. Bientôt suivirent les *Impalpables*, puis l'*Arbre de Joie*; enfin, depuis la guerre, un *Salut à la Belgique* où l'auteur, sans imiter Verhaeren, a trouvé, sur le pays du grand Flamand, des traits qui délectent l'esprit et qui portent au cœur.

L'heure, certes, est plutôt d'ouvrir la vaste des poètes « éperdus » que de gouter le charme intime d'une pensée exprimée avec soin et délicatesse. Toutefois, dans ses vers, même écrits pour être déclamés, René d'Avril s'est gardé de toute emphase importune. Il est resté le parfait lettré, l'ingénieux critique d'art, qui ne sacrifie à la foule qu'en tenant ses distances, se souvenant, je suppose, de la maxime émise par Renan, à propos de « l'excellent théologien Pindare »:

Quiconque parle des dieux en beau langage mérite d'être absous.

L'esprit, volontiers, se remémore ces jolis vers des *Impalpables* que Verlaine ou Rimbald n'eussent pas désavoués. L'auteur emploie avec une rare adresse les bleus éteints, les gris vagues et les mauves pâles qui donnaient au maître de *La bonne chanson* une palette dont nul ne surpassa la brillante et moelleuse fraîcheur :

Ah! monsieur Werther, vous vivez encore, (Goethe est mort, Faust diserte, grave, chez Schumann, ou bien chez Liszt.) Ah! monsieur Werther, vous aimez encore: je m'en doutais, car vous vivez, vous vivez toujours.

N'est-ce pas qu'un tel *pasticcio*, d'une grâce à la fois surannée et moderne, vieillot et charmant, comme un air d'autrefois sur un piano d'Erard ou de Steinway, témoigne d'un art subtil, dé-

toujours, bien sûr..., mais l'hiver arrivait, on le sentait au petit matin, quand il fait bon se rouler dans les couvertures, et le soir, près du poêle, quand, la lampe allumée, la salle chaude est comme un petit chez-soi tranquille... Alors, ma foi... si on pouvait gagner quelques jours...

Il y avait encore quelques blessés de la Marne, de ceux qui avaient vu la retraite de Charleroi, puis le demi-tour brusque, le grand coup d'arrêt, la victoire! Ceux-là croyaient en arrivant que c'était fini, qu'on allait pousser les Boches hors de France, traverser la Belgique en chantant et faire boire les chevaux dans le Rhin. Mais, les yeux fixés sur la carte où la ligne noire du front s'immobilisait, ils comprenaient obscurément la longue suite de semaines, de mois, et cette guerre immobile que les nouveaux venus leur contaient.

Un petit, avec de bonnes jolies de gosse, contemplait sa main guérie à peine plus rose que son autre main, la tournait, l'ouvrait, la fermait...

— Ça va? lui dit Ternier.

— Ça va...

Et il soupira.

— Et toi, le morsouin?

— Je prendrais bien une petite convalescence...

Les questions, d'ailleurs, n'étaient plus qu'une formule. Presque tous les blessés se trouvaient en état de rejoindre, et Ternier, la visite achevée, arrêté au milieu du service, réfléchissait qu'il allait fal-

re note un poète aussi bien doué que bien appris?

¶

Le Vieux Dieu, par Victor d'Auriac, atteste la jeunesse éternelle du poète. Depuis les dîners lointains de l'*Homme qui bêche*, depuis le parnasse défunt et les amusants dîners où Mistral pontifiait parmi les félibres parisiens, dans les mornes tables d'hôte que le Palais-Royal gardait encore, Victor d'Auriac est resté fidèle aux Muses de sa jeunesse. Les Muses l'ont récompensé. Il faudrait citer intégralement sa dernière plaquette, si pauvre de feuillets et si riche de substance. Si pourtant l'obligation de choisir entre ces poèmes d'une égale beauté s'imposait à nous, l'accent indigne, la fougue lyrique de la pièce *Qu'il vive!* mériterait, sans doute, la préférence. Mais où toute chose est exquise, il n'y a rien à préférer.

Laurent Tailhade

Le théâtre de la semaine

Les Spectacles

THEATRES

Get après-midi : COMÉDIE-FRANÇAISE. — 1 h. 30. — *L'Épreuve*; Don Juan ou *Le Festin de Pierre*. OPERA-COMIQUE. — 1 h. 30. — *Les Dragues de Villars*; Cavalleria Rusticana. OPERA. — 2 h. — *Les Bouffons*. GAITÉ-LYRIQUE. — 2 h. 15. — *Rip*. PALAIS-SAINT-MARTIN. — Ambigu, Variétés, Gymnase, Palais-Royal, Héjiane, Antoine, Michel, Châtel, Capucines, Edouard-VII, Apollo, Athénée, Le Perchoir, Cluny, Scala, Déjazet, Grand-Guignol, Impérial, Folies-Bergère, Olympia, Casino de Paris, Mayol, Eldorado, Senga, Cigale, Gallié-Rochechouart, même spectacle que le soir.

Ce soir :

OPERA. — 7 h. 45. — *Samson et Dalila*; Adélaïde, COMÉDIE-FRANÇAISE. — 8 h. — *Primerose*. OPERA-COMIQUE. — 8 h. — *La Tosca*. GYMNASIUM. — 8 h. — *Marie Tudor*. GAITÉ. — 8 h. — *La Veille d'Armes*. VARIÉTÉS. — 8 h. 15. — *Le Roi de l'air*. PALAIS-SAINT-MARTIN. — 7 h. 30. — *Cyrano de Bergerac*. AMIENS. — 8 h. 30. — *Mam'zelle Nitouche*. GAITÉ-LYRIQUE. — 8 h. — *La Fille de Mme Angot*. SARAH-BERNHARDT. — 8 h. — *Les Nouveaux riches*. ANTOINE. — 8 h. 30. — *Monsieur Beverley*. CHATELET. — 8 h. — *Dick, roi des chiens policiers*. PALAIS-ROYAL. — 8 h. 30. — *Madame et son Fillet*. LE GRAND. — 8 h. 15. — *Jean de la Fontaine*. LES CAPUCINES. — 8 h. 15. — *Où Camp't-on? Aux Galeries*! MICHÈRE. — 8 h. 45. — *Carmenita*. JEJANE. — *Domine*. — 8 h. — *Within the law*. RENAISSANCE. — 8 h. — *Le Minaret*. SCALA. — 8 h. 15. — *Champignol malgré lui*. EDOUARD-VII. — 8 h. 30. — *La Folle nuit ou le Dérvatif*. TH. DES ARTS. — 8 h. 30. — *Les Souris dansent*. TRIANON-LYRIQUE. — 8 h. — *Les Noces de Jeannette*. LE GRAND-CHAMPS. — 8 h. 30. — *La classe 36*. DEJAZET. — 8 h. 30. — *Mam'zelle Vendémiaire*. CLUNY. — 8 h. 15. — *La marraine de Charley*. TH. IMPÉRIAL. — 8 h. 45. — *Petites Rossetti* à Genilhomme.

GRAND-QUICHE. — *Le baiser mortel: Un réveillon au Père-Lachaise*. Tous les soirs, à 8 h. 30. Matin: sam., dim.

LE PERCHOIR. — 43. — *La classe 36*. — 37-82. Dimanche et matinée, 3 h. Soirée, 8 h. 45.

MUSIC HALLS ET CONCERTS

FOLIES-BERGERE. — 8 h. 30. *La Revue des Folies-Bergeres*. — 8 h. — *Bergère, Samedis et dimanches*. malinée à 2 h. 30. (Gul. 02-59).

OLYMPIA. — 8 h. 30. Spect. de music hall: 20 vedettes et attractions. Vendredis et dimanches, mat. à 2 h. 30. (Centr. 44-68).

CIGALE. — *Frigette aux manœuvres*, tous les soirs. Jeudi et dimanche, matinées et soirées.

CONCERT MAYOL. — Aujourd'hui dimanche et demain lundi, 2 matinées avec le chanteur populaire MAYOL dans ses

Dépêches de la nuit

LES ÉTATS-UNIS ET L'ALLEMAGNE

LA NOTIFICATION AUX NEUTRES de l'état de guerre

Le gouvernement a notifié aux neutres la déclaration de guerre, qui entraînera de leur part une proclamation de neutralité dans le nouveau conflit.

Les États-Unis se mettront en relations avec les neutres pour établir, sur des bases nouvelles, la réglementation de l'exportation de leurs produits.

Le gouvernement de Washington mettra à ses exportations des conditions qui rendront impossible la contrebande qui pourrait profiter à l'Allemagne.

La signature de la déclaration de guerre

Washington, 7 avril. — Dès que la déclaration de guerre fut établie, ce document fut porté à la Maison Blanche, où il fut immédiatement signé par le vice-président qui attendit le retour de M. Wilson, qui était en promenade avec Mme Wilson.

À son retour, le président signa la déclaration avec une plume que Mme Wilson tenu, et que celle-ci a emportée pour garder comme un précieux souvenir.

Le budget de guerre

Washington, 7 avril. — Le gouvernement est prêt à déboursé, pour commencer, trois milliards de dollars afin de se mettre sur le pied de guerre, et il se prépare à prêter aux Alliés, dès qu'ils le demanderont, les plus fortes sommes à un intérêt n'exécedant pas 3 1/2 %.

Le premier budget de guerre comprendra les sommes nécessaires à la levée, à l'équipement et à l'entraînement d'une armée d'un million d'hommes, à l'accroissement du personnel de la marine qui sera porté de 87.000 à 150.000 hommes et les sommes nécessaires à l'achat du matériel de guerre, surtout pour la marine.

À la première année, l'armée sera portée à deux millions d'hommes, ce qui impliquerait des frais s'élevant à plus de trente milliards de francs.

Les deux premiers milliards de francs nécessaires seront trouvés grâce à un emprunt à 3 1/2 %.

La mobilisation navale

Washington, 7 avril. — En même temps que le président Wilson signa la résolution de guerre, tous les commandants d'armées, de groupes ou de postes dans les États-Unis ou dans les possessions insulaires étaient prévenus par ordre télégraphique.

LA FOIRE DE LYON

UNE INDUSTRIE BIEN FRANÇAISE

Le carburateur Zénith à la foire de Lyon

Les usines du Carburateur Zénith de Lyon-Monplaisir s'étendent sur un terrain de 25.000 m², 15.000 sont couverts et abritent, en outre des ateliers de fonderie et d'usinage, tous les services généraux dirigés par M. Antonin Boudard, bureaux d'études, laboratoires, modèles, etc.

La Société du Carburateur Zénith, on le voit, est devenue une de nos plus grandes maisons françaises. Toute l'explication de cette marche rapide vers le succès tient dans cette constatation que le Carburateur Zénith (système Bavenay), est l'appareil-type qui, basé sur des principes rigoureusement scientifiques, donne automatiquement, mathématiquement pourvus-nous dire, la carburation rigoureusement normale. Une direction intelligente, un esprit d'initiative qui voudrait retrouver dans toutes nos industries françaises tient le reste.

Continuant nos visites au groupe 18, Stand n° 7, nous retrouvons la Société Anonyme des étoiles ci-devant Georges Fischer de Schaffhouse (Suisse). Ces usines, dont la fondation remonte à 1805, exposent, comme à la foire de 1916, une riche collection de leur spécialité, les raccords pour tubes en fer, marqué + G. F. +, articles justement appréciés pour leur qualité de premier ordre. Cette Société, qui produit également l'appareil coulé Bresser et Stenner-Martin, expose dans un second stand, le n° 1 du groupe 22 bis, un appareil d'accouplement automatique qui intéressera beaucoup les ingénieurs pour la construction de matériel de chemin de fer.

Participation des industries de la soie naturelle et artificielle

Il est de notre devoir de mentionner toutes ces usines, de vieille réputation et quelquefois même centenaires qui, n'ayant plus besoin d'autre publicité, ont tenu néanmoins à coopérer à la Foire pour assurer sa vitalité et en faire ainsi, non pas, comme on le dit trop souvent, la concurrence de celle de Leipzig, mais bien sa complémentarité.

Voici en premier lieu la maison Barret, Anrès et Damiron, 1, rue du Griffon, à Lyon, qui présente des soieries unies et façonnées en tous genres.

Mr. Blanchini, Férier, rue Vauclusan, à Lyon, dont la maison principale de vente est 22 bis, avenue de l'Opéra, à Paris, nous ont montré de merveilleux échantillons de haute nouveauté et de somptueux tissus unis.

Mr. Fugère frères, 74, rue Vendôme, à Lyon, dont l'un des associés est chef du service du classement et du catalogue de la Foire, exposent des soieries pour modes et confections.

Signons tout particulièrement la Société Anonyme des Anciens Etablissements Alex. Giraud, 12, rue du Griffon, à Lyon, maison plus que centenaire, dont la fabrication s'occupe de tous les genres concernant l'industrie soyeuse de Lyon (unis, façonnées, mousselines, crêpes de chine, etc.)

Les fils de Louis Jarrosson, dont les usines sont à Bourg-Argental (Loire) et les maisons de vente à Lyon, 5, rue Puits-Gaillard, et à Paris, 2, rue d'Uzès, exposaient une collection admirable d'échantillons de crêpe, crêpes de chine, mousselines et soieries.

N'oublions pas de signaler les remarquables soieries présentées par les successeurs de G. Montessuy, maison fondée en 1781.

Rappelons également les maisons Bouillier frères et Gillet et fils, de Lyon, mentionnées dans une précédente chronique.

(A suivre).

Les manuscrits non inscrits ne sont pas rendus.

Le général : VICTOR ATKINSON.

Société anonyme des Imprimeries WELLEHOFF et ROCHE 16-18, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

LES SCANDALES DU PROCÈS KRANZ amèneront-ils

une crise du Cabinet austro-hongrois ?

Depuis plusieurs jours on parle de scandales survenus au cours d'un procès, à Vienne, scandales où se trouvent compromis trois ministres. Les renseignements ne nous paraissent pas venir de source sûre, nous n'en avons parlé qu'avec réserve. Aujourd'hui, il n'est question, dans les journaux de Vienne et de Berlin, que du procès Kranz et des scandales qui s'y révèlent énormes et imprévus. Trois ministres sont démissionnés ou vont l'être. M. Spitzmuller, ministre des finances, parle de démission ; le baron Schenk, ministre de la justice a donné déjà la sienne ; on parle de celle, imminent, de M. Krotow, ministre de la guerre.

L'empereur Charles a d'ailleurs refusé la démission du baron Schenk.

Pourquoi ces départs, qui risquent d'ébranler le cabinet Clam-Martinic ? Voici les faits.

En juin 1916, le ministère de la guerre conclut avec le directeur de la Banque des dépôts, Kranz, un contrat pour la fourniture à l'armée de 175.000 hectolitres de bière. Par suite de l'impossibilité où l'intendance se trouvait de les emmagasiner, 17.000 hectolitres ne sont pas livrés. Kranz obtint encore du ministère de la guerre de les vendre aux commerçants. Il réalise de grands bénéfices, s'associe à un certain Freund, et continue à vendre aux détaillants des produits qu'il achète selon les règles de la réquisition militaire. Tous deux font fortune. Ils soustraient, de plus, les bénéfices légaux qui doivent revenir aux actionnaires de la Banque des Dépôts. Les actionnaires sont arrêtés Freund qui dénonce Kranz, et ce dernier est poursuivi. L'instruction commence. Korbatin, le ministre de la guerre, envoie au juge d'instruction une lettre d'éloges de Kranz. Elle fait grand bruit, à ce point que la censure militaire interdit aux journaux d'imprimer le nom de Kranz.

Puis c'est le procès. Il commence par un scandale. Un témoin, Adolphe Schoenwald, conseiller aulique, est arrêté. Ce n'est qu'un début ; le capitaine Lustig, conseiller économique du ministre de la guerre, fait une déposition terrible : le ministre de la guerre, approuvé par les ministres des finances et de la justice, a envoyé, au début de l'instruction, un document qui établit la culpabilité de Kranz, après quelques jours, il réclame ce document et, toujours d'accord avec les mêmes ministres, il y fait des corrections qui en changent complètement le sens.

Et le président du tribunal de citer comme témoins les trois ministres.

Entre temps, Schenk a démissionné. Il ne veut pas, dit-il, impressionner la justice et il remet au tribunal une copie du document qui a été corrigé, dit-il, parce qu'il y avait des termes impropre.

Spitzmuller dépose que, comme le ministre de la justice, il lui semblait opportun d'aider le ministre de la guerre dans cette correction nécessaire d'un document qui contenait des phrases incorrectes. Mais il repousse l'idée que Korbatin ait été inspiré par le désir de sauver l'accusé.

Enfin Korbatin, à la barre, a déclaré que la correction du document était exigée par des phrases inexactes. Quant à la lettre par laquelle il a couvert Kranz, il l'a écrit parce qu'il lui semblait que les compétences de la Banque des Dépôts étaient nées.

Après quoi le capitaine Lustig a renouvelé ses accusations.

On a entendu ensuite le réquisitoire, puis le défenseur de Kranz, puis Kranz lui-même qui a déclaré : « Si je suis condamné, je ferai éclater un scandale dont les journaux austro-hongrois parleront pendant des semaines. »

C'est sur cette menace que le tribunal a prononcé sa sentence. Kranz est condamné à neuf mois de prison et 20.000 couronnes d'amende ; Freund à neuf mois et 15 couronnes. Les défenseurs font appel.

On a entendu ensuite le réquisitoire, puis le défenseur de Kranz, puis Kranz lui-même qui a déclaré : « Si je suis condamné, je ferai éclater un scandale dont les journaux austro-hongrois parleront pendant des semaines. »

C'est sur cette menace que le tribunal a prononcé sa sentence. Kranz est condamné à neuf mois de prison et 20.000 couronnes d'amende ; Freund à neuf mois et 15 couronnes. Les défenseurs font appel.

On a entendu ensuite le réquisitoire, puis le défenseur de Kranz, puis Kranz lui-même qui a déclaré : « Si je suis condamné, je ferai éclater un scandale dont les journaux austro-hongrois parleront pendant des semaines. »

C'est sur cette menace que le tribunal a prononcé sa sentence. Kranz est condamné à neuf mois de prison et 20.000 couronnes d'amende ; Freund à neuf mois et 15 couronnes. Les défenseurs font appel.

On a entendu ensuite le réquisitoire, puis le défenseur de Kranz, puis Kranz lui-même qui a déclaré : « Si je suis condamné, je ferai éclater un scandale dont les journaux austro-hongrois parleront pendant des semaines. »

C'est sur cette menace que le tribunal a prononcé sa sentence. Kranz est condamné à neuf mois de prison et 20.000 couronnes d'amende ; Freund à neuf mois et 15 couronnes. Les défenseurs font appel.

On a entendu ensuite le réquisitoire, puis le défenseur de Kranz, puis Kranz lui-même qui a déclaré : « Si je suis condamné, je ferai éclater un scandale dont les journaux austro-hongrois parleront pendant des semaines. »

C'est sur cette menace que le tribunal a prononcé sa sentence. Kranz est condamné à neuf mois de prison et 20.000 couronnes d'amende ; Freund à neuf mois et 15 couronnes. Les défenseurs font appel.

On a entendu ensuite le réquisitoire, puis le défenseur de Kranz, puis Kranz lui-même qui a déclaré : « Si je suis condamné, je ferai éclater un scandale dont les journaux austro-hongrois parleront pendant des semaines. »

C'est sur cette menace que le tribunal a prononcé sa sentence. Kranz est condamné à neuf mois de prison et 20.000 couronnes d'amende ; Freund à neuf mois et 15 couronnes. Les défenseurs font appel.

On a entendu ensuite le réquisitoire, puis le défenseur de Kranz, puis Kranz lui-même qui a déclaré : « Si je suis condamné, je ferai éclater un scandale dont les journaux austro-hongrois parleront pendant des semaines. »

C'est sur cette menace que le tribunal a prononcé sa sentence. Kranz est condamné à neuf mois de prison et 20.000 couronnes d'amende ; Freund à neuf mois et 15 couronnes. Les défenseurs font appel.

On a entendu ensuite le réquisitoire, puis le défenseur de Kranz, puis Kranz lui-même qui a déclaré : « Si je suis condamné, je ferai éclater un scandale dont les journaux austro-hongrois parleront pendant des semaines. »

C'est sur cette menace que le tribunal a prononcé sa sentence. Kranz est condamné à neuf mois de prison et 20.000 couronnes d'amende ; Freund à neuf mois et 15 couronnes. Les défenseurs font appel.

On a entendu ensuite le réquisitoire, puis le défenseur de Kranz, puis Kranz lui-même qui a déclaré : « Si je suis condamné, je ferai éclater un scandale dont les journaux austro-hongrois parleront pendant des semaines. »

C'est sur cette menace que le tribunal a prononcé sa sentence. Kranz est condamné à neuf mois de prison et 20.000 couronnes d'amende ; Freund à neuf mois et 15 couronnes. Les défenseurs font appel.

On a entendu ensuite le réquisitoire, puis le défenseur de Kranz, puis Kranz lui-même qui a déclaré : « Si je suis condamné, je ferai éclater un scandale dont les journaux austro-hongrois parleront pendant des semaines. »

C'est sur cette menace que le tribunal a prononcé sa sentence. Kranz est condamné à neuf mois de prison et 20.000 couronnes d'amende ; Freund à neuf mois et 15 couronnes. Les défenseurs font appel.

On a entendu ensuite le réquisitoire, puis le défenseur de Kranz, puis Kranz lui-même qui a déclaré : « Si je suis condamné, je ferai éclater un scandale dont les journaux austro-hongrois parleront pendant des semaines. »

C'est sur cette menace que le tribunal a prononcé sa sentence. Kranz est condamné à neuf mois de prison et 20.000 couronnes d'amende ; Freund à neuf mois et 15 couronnes. Les défenseurs font appel.

On a entendu ensuite le réquisitoire, puis le défenseur de Kranz, puis Kranz lui-même qui a déclaré : « Si je suis condamné, je ferai éclater un scandale dont les journaux austro-hongrois parleront pendant des semaines. »

C'est sur cette menace que le tribunal a prononcé sa sentence. Kranz est condamné à neuf mois de prison et 20.000 couronnes d'amende ; Freund à neuf mois et 15 couronnes. Les défenseurs font appel.

On a entendu ensuite le réquisitoire, puis le défenseur de Kranz, puis Kranz lui-même qui a déclaré : « Si je suis condamné, je ferai éclater un scandale dont les journaux austro-hongrois parleront pendant des semaines. »

C'est sur cette menace que le tribunal a prononcé sa sentence. Kranz est condamné à neuf mois de prison et 20.000 couronnes d'amende ; Freund à neuf mois et 15 couronnes. Les défenseurs font appel.

On a entendu ensuite le réquisitoire, puis le défenseur de Kranz, puis Kranz lui-même qui a déclaré : « Si je suis condamné, je ferai éclater un scandale dont les journaux austro-hongrois parleront pendant des semaines. »

C'est sur cette menace que le tribunal a prononcé sa sentence. Kranz est condamné à neuf mois de prison et 20.000 couronnes d'amende ; Freund à neuf mois et 15 couronnes. Les défenseurs font appel.

On a entendu ensuite le réquisitoire, puis le défenseur de Kranz, puis Kranz lui-même qui a déclaré : « Si je suis condamné, je ferai éclater un scandale dont les journaux austro-hongrois parleront pendant des semaines. »

C'est sur cette menace que le tribunal a prononcé sa sentence. Kranz est condamné à neuf mois de prison et 20.000 couronnes d'amende ; Freund à neuf mois et 15 couronnes. Les défenseurs font appel.

On a entendu ensuite le réquisitoire, puis le défenseur de Kranz, puis Kranz lui-même qui a déclaré : « Si je suis condamné, je ferai éclater un scandale dont les journaux austro-hongrois parleront pendant des semaines. »

C'est sur cette menace que le tribunal a prononcé sa sentence. Kranz est condamné à neuf mois de prison et 20.000 couronnes d'amende ; Freund à neuf mois et 15 couronnes. Les défenseurs font appel.

On a entendu ensuite le réquisitoire, puis le défenseur de Kranz, puis Kranz lui-même qui a déclaré : « Si je suis condamné, je ferai éclater un scandale dont les journaux austro-hongrois parleront pendant des semaines. »

C'est sur cette menace que le tribunal a prononcé sa sentence. Kranz est condamné à neuf mois de prison et 20.000 couronnes d'amende ; Freund à neuf mois et 15 couronnes. Les défenseurs font appel.

On a entendu ensuite le réquisitoire, puis le défenseur de Kranz, puis Kranz lui-même qui a déclaré : « Si je suis condamné, je ferai éclater un scandale dont les journaux austro-hongrois parleront pendant des semaines. »

C'est sur cette menace que le tribunal a prononcé sa sentence. Kranz est condamné à neuf mois de prison et 20.000 couronnes d'amende ; Freund à neuf mois et 15 couronnes. Les défenseurs font appel.

On a entendu ensuite le réquisitoire, puis le défenseur de Kranz, puis Kranz lui-même qui a déclaré : « Si je suis condamné, je ferai écl